

1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie

Expliquer comment, de 1944 à 1947, la France sortie de Vichy rétablit la République, y ajoute des droits sociaux, se donne une nouvelle Constitution, puis se divise avec la Guerre froide.

1 Définitions

- **GPRF** : Gouvernement provisoire de la République française (3 juin 1944 - 1946), présidé par de Gaulle.
- **CNR** : Conseil national de la Résistance (Jean Moulin, 1943) ; son **programme** du 15 mars 1944 (*Les Jours heureux*) est la feuille de route des réformes.
- **Ordonnance** : loi prise par le gouvernement sans Parlement.
- **Nationalisation** : transfert d'une entreprise privée à l'État.
- **Sécurité sociale** : protection contre la maladie, la vieillesse, les accidents, financée par les cotisations.
- **Tripartisme** : gouvernement PCF-SFIO-MRP (1945-1947).

2 Repères chronologiques

- **15 mars 1944** : programme du CNR.
- **21 avril 1944** : ordonnance, vote des femmes (premier vote le 29 avril 1945).
- **3 juin 1944** : GPRF ; 9 août : Vichy « nul et non avenu ».
- **Janv. 1945** : Renault nationalisée ; **oct. 1945** : Sécurité sociale ; référendum (96 % contre la III^e).
- **20 janv. 1946** : démission de de Gaulle ; 16 juin : discours de Bayeux.
- **27 oct. 1946** : Constitution de la IV^e République.
- **5 mai 1947** : renvoi des ministres communistes ; plan Marshall ; grèves de l'automne.

3 Acteurs

- **De Gaulle** : chef du GPRF, veut un exécutif fort, fonde le RPF (1947).
- **Pierre Laroque** et **Ambroise Croizat** : Sécurité sociale.
- **Jean Monnet** : Commissariat au Plan (1946).
- **Vincent Auriol** : premier président de la IV^e (1947) ; **Paul Ramadier** : président du Conseil, renvoie les communistes.
- **Pétain** condamné et gracié, **Laval** fusillé (1945).

4 Les réformes en trois axes

1. **Politique** : suffrage réellement universel, épuration, presse libre, Constitution votée par référendum.
2. **Économique** : nationalisations (houillères, Renault, banques, EDF-GDF, assurances), comités d'entreprise, Plan.
3. **Social** : Sécurité sociale, allocations familiales, retraites ; **préambule de 1946** = droit au travail, à la grève, à la santé, à l'instruction, égalité femmes-hommes.

5 Pièges à éviter

- De Gaulle ne « proclame » pas la République en 1944 : elle « n'a jamais cessé d'être ».
- Vote des femmes : ordonnance en **1944**, premier vote en **1945**.
- La IV^e République est un régime **parlementaire** instable, pas un régime présidentiel.
- En 1947, les communistes sont **renvoyés** ; ils n'ont pas perdu les élections.

L'ESSENTIEL

- Le GPRF de de Gaulle rétablit la République en 1944 et applique le programme du CNR.
- Les femmes obtiennent le droit de vote par l'ordonnance du 21 avril 1944.
- Les ordonnances de 1945 créent la Sécurité sociale et nationalisent les secteurs clés.

- La Constitution du 27 octobre 1946 fonde la IV^e République et proclame des droits sociaux dans son préambule.
- Le 5 mai 1947, le renvoi des ministres communistes fait entrer la Guerre froide en France.